

# CHARTRE DE REPRISE DES ACTIVITÉS



**Conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé et sécurité au travail, la démarche de dé confinement mise en place dans chaque entreprise et établissement doit conduire, par ordre de priorité :**

- à éviter les risques d'exposition au virus ;
- à évaluer les risques qui ne peuvent être évités ;
- à privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle.

**Pour assurer la réouverture progressive de l'association médiagraph dans les meilleures conditions possibles pour tous, voici une liste des nouvelles mesures qui sont mise en place :**

- Les salariées de médiagraph continuent leurs activités en télé-travail, les renseignements et inscriptions se feront donc uniquement sur rendez vous.
- L'utilisation pour les ateliers et formation de la seule « grande salle ». l'étage, la « cafet » et la « petite salle » est suspendue pour le moment.
- la capacité d'accueil maximale est aujourd'hui limitée à 5 personnes dans la « grande salle »
- Les portes doivent désormais rester ouvertes afin d'éviter le contact avec les différentes poignées et supports.
- Un nettoyage et désinfection des surfaces sera effectué quotidiennement : les tables, les accoudoirs de chaises, la bouilloire à café et/ou la théière après usage, les poignées de porte utilisées et de manière générale tout équipement manipulé ;

**Vous êtes tenus de respecter les gestes barrières :**

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir qui sera jeté dans la poubelle fermée située dans la « grande salle »
- Saluer sans se serrer la main, pas d'embrassades
- Respectez la distanciation physique de 1 mètre minimum ;
- Se laver régulièrement les mains et principalement à votre arrivée;
- Porter un masque dans les locaux (merci de vous en procurer, quelques masques seront disponibles en cas de difficultés)

Nous vous avons laissé à disposition des lingettes à usage unique, du spray désinfectant, et du gel hydroalcoolique (merci d'apporter le votre) au niveau des espaces accessibles.

Les cafés et boissons ne seront disponibles que dans la « grande salle » une personne pourra effectuer la vaisselle des tasses dans la cafet.

Les repas ne pourront être pris dans la « cafet ».

**En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, et de vos retours, nous réajusterons ces mesures.**

**Pour rappel Vous percevez des symptômes de maladie** ou votre entourage proche est malade ou perçoit des symptômes Restez chez vous et appelez un médecin pour déterminer s'il s'agit du COVID-19 pour vous ou vos proches. En cas de maladie, COVID-19 ou non : restez chez vous jusqu'à guérison complète et informez médiagraph.

Je soussigné :  
Approuve ces mesures

à :  
signature

Le :